

## DEMANDE DE LAISSEZ-PASSER POUR UN MINEUR

- Formulaire de demande de laissez-passer (à télécharger)
  - Autorisation parentale dûment signée par les parents
  - Copie intégrale d'acte de naissance **ou** la transcription de l'acte de naissance pour les ressortissants malgaches nés hors du territoire malgache
  - Photocopie des pièces d'identité des parents
  - Justificatif de domicile (en France)
  - Copie de la carte de circulation ou du titre républicain de l'enfant ou carte d'identité française
  - Certificat de Nationalité Malagasy pour les noms à consonance étrangère
  - Deux photos d'identité récentes (ni lunettes ni boucles d'oreilles)
  - Autorisation de sortir du territoire (si l'un de ses parents ne voyage pas avec l'enfant)
  - Copie du billet d'avion.
- Droit consulaire: 20 euros (Par chèque à l'ordre de l'Ambassade ou en espèces à payer uniquement auprès du Service Comptabilité de l'Ambassade)
- Une enveloppe timbrée avec suivi à vos adresse et nom ou nom de l'hôte (en cas d'impossibilité de retrait)

**Dépôt de demande: Lundi au vendredi de 10H00 à 13h30**  
**10 jours avant le départ**  
**Retrait de dossier : Lundi au vendredi de 14H00 à 16h00**  
**48 heures avant le départ**

Email : [serviceconsulaire.madagascar@gmail.com](mailto:serviceconsulaire.madagascar@gmail.com)  
Téléphone : 06 68 95 67 34